

II

*Le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures du Canada*

(Traduction)

Le 18 mars 1985

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 18 mars 1985, énonçant certaines considérations et dispositions concernant l'intention de nos deux Gouvernements de moderniser le Système de défense aérienne de l'Amérique du Nord.

Je suis heureux de vous informer que mon Gouvernement accepte les considérations et dispositions contenues dans votre Note et donne son assentiment à votre proposition à l'effet que votre Note, ainsi que son annexe et la présente Réponse, constituent un Accord entre nos deux Gouvernements qui prend effet à compter du 18 mars 1985.

Veillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

Le Secrétaire d'État,
GEORGE P. SHULTZ

Le Très Honorable Joe Clark, C.P., député,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada.